

Rôle de la séance publique du 16/07/2026 à 14h30**Président** : Monsieur WURTZ**Greffier** : Monsieur LORRAIN

01) N° 2600455 **RAPPORTEUR : M. WURTZ**

Demandeur COMMUNE D'OBERNAI

Défendeur GROUPE HENTZ

LEONEM AVOCATS

SELARL

SOLER-COUTEAUX ET

ASSOCIES

La commune d'Obernai demande à la cour d'ordonner le sursis à exécution du jugement n° 2303524 du 14 janvier 2026 du tribunal administratif de Strasbourg qui annule la décision du 23 mai 2022 par laquelle son maire a refusé d'exécuter la délibération du conseil municipal du 27 mai 2019 qui autorise la vente au groupe Hentz des dépendances du domaine de la Léonardsau.

La Conseillère d'Etat,
Présidente
de la Cour administrative d'appel de Nancy,

Pascale ROUSSELLE

Rôle de la séance publique du 16/07/2026 à 15h00

Président : Monsieur WURTZ
Greffier : Monsieur LORRAIN

01) N° 2600672 RAPPORTEUR : M. WURTZ

Demandeur	COMMUNE DE HAGUENAU	AARPI PMDB
Défendeur	SCI EST	Me MARTY

La commune de Haguenau demande à la cour d'ordonner le sursis à exécution du jugement n°2502261 du 29 janvier 2026 du tribunal administratif de Strasbourg qui annule son arrêté du 4 février 2025 par lequel le maire a refusé d'accorder à la SCI Est un permis de construire sept bâtiments pour un total de 162 logements.

02) N° 2600674 RAPPORTEUR : M. WURTZ

Demandeur	COMMUNE DE HAGUENAU	AARPI PMDB
Défendeur	SCI EST	Me MARTY

La commune de Haguenau demande à la cour d'ordonner le sursis à exécution du jugement n°2409561 du 29 janvier 2026 du tribunal administratif de Strasbourg qui annule son arrêté du 18 octobre 2024 par lequel le maire a refusé d'accorder à la SCI Est un permis de construire sept bâtiments pour un total de 162 logements.

La Conseillère d'Etat,
Présidente
de la Cour administrative d'appel de Nancy,

Pascale ROUSSELLE